

COMMUNE DE GREZ-DOICEAU

AVIS

Par décision du Conseil communal du 22 novembre 2011, il sera procédé le 6 février 2012 à 11 heures en la Maison communale – salle du Collège – Place E. Dubois n°1 à 1390 Grez-Doceau – à l'ouverture publique des soumissions concernant la location des Biens Ruraux suivants :

N° Ordre	Situation	Superficie	Indications Cadastrales
1	La Grande Bruyère (Terre)	20a00ca	1 ^{er} div C815B
2	La Grande Bruyère (Terre)	61a60ca	1 ^{er} div C815G

Sous peine de rejet, les soumissions doivent répondre aux conditions ci-après :

1. elles doivent être introduites sous pli recommandé et cacheté, déposé à la poste au plus tard 12 février 2012 ou être déposées le jour même de l'ouverture des soumissions à l'Administration communale, soit le 13 février 2012 avant 11 heures.
2. elles doivent être signées par le soumissionnaire et mentionner le nom et l'adresse de la personne désignée comme garant (le cas échéant) ;
3. elles doivent contenir la mention de la superficie de la ou des parcelles ainsi que le prix offert, par écrit en toutes lettres ;
4. elles doivent énoncer les normes de préférences que le soumissionnaire peut faire valoir en cas de location amiable éventuelle.

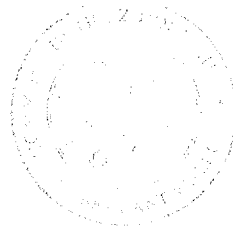
Les plan, cahier des charges et autres documents peuvent être consultés à la Maison communale de Grez-Doceau pendant les heures d'ouvertures.

Grez-Doceau, le 26 janvier 2012.

Par le Collège,

Le Secrétaire communal,

Y. STORMME



La Bourgmestre ff,

A. MARTIN